



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **B. VILAYECK** le **14/04/2021**

Date du précédent contrôle : **22/10/2009**

Nature du précédent contrôle : **Bonne exécution des travaux**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **2009**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

Société SCI QUILOMBO

PETRE - DOMAINE DE LA ROUQUETTE

24170 ST GERMAIN DE BELVES

Section et n° de parcelle : **C2 508 511**

Type de logement : **Secondaire**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

Société SCI QUILOMBO

FOUQUIES

47500 SAUVETERRE LA LEMANCE

FRANCE

Tél. :

E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **2**

Nombre de pièces principales : **3**

Type de logement : **Secondaire**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Pente du terrain recevant le traitement : **Moyenne (de 5 à 10%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles : **1010 m²**

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Oui**

Utilisation pour la consommation humaine : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Type d'accès : **Regard de collecte**

Accessible

Commentaires : **regard en acier**

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement est accessible.

Il existe une fosse toutes eaux.

Nombre de fosse toutes eaux : **1**

Volume en litre : **3000**

Accessibilité : **La fosse toutes eaux est accessible.**

La fosse toutes eaux ne présente pas de signe d'altération.

Il existe un préfiltre.

Accessibilité : **Le système de préfiltre est accessible.**

Emplacement du préfiltre : **Intégré à la fosse**

Type de préfiltre intégré : **Cassette**

Le préfiltre ne présente pas de signe d'altération.

Nous ne savons pas si l'écoulement est correcte.

VIDANGE

La vidange n'a pas été réalisée.

Hauteur de boues : **Ne sait pas**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Oui**

Commentaire : **La maison étant inhabitée depuis quelques années il faudrait idéalement prévoir une vidange de la fosse.**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Tranchées d'épandage**

Précision sur le traitement : **2 tranchées**

Aucun élément ne permet de mesurer la taille de l'installation.

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Oui**
- 3m des arbres : **Non**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837*01).*

VENTILATION

Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il existe une ventilation secondaire.

Diamètre en mm : **100**

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

Commentaire : **avec extracteur statique**

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il existe un regard avant traitement.

Le regard est accessible.

Le regard ne présente pas de signes d'altération.

REGARD DE CONTROLE

Il existe un regard de contrôle.

Type de regard : **Regard**

Le regard de contrôle est accessible.

Le regard de contrôle ne présente pas de signe d'altération.

Nettoyage à prévoir : **Oui**

Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Oui**

Type de réaménagement : **dégagement des regard afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du système**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Totalement**

Travaux effectués : **dégagement des regard afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du système mise en place d'une ventilation conforme**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Aucun rejet d'effluent n'a été constaté.

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

Société SCI QUILOMBO
PETRE - DOMAINE DE LA ROUQUETTE
24170 ST GERMAIN DE BELVES

Section et n° de parcelle : **C2 508 511**
Diagnostic de bon fonctionnement du **14/04/2021**

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation ne présentant pas de défaut

L'installation d'assainissement non collectif est **CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- La maison étant inhabitée depuis plusieurs mois, il n'est pas possible d'évaluer l'impact sur l'aspect sanitaire (pas de rejet ou de dysfonctionnement constaté).
- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. (Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- Le préfiltre doit être nettoyé à l'eau claire 1 fois par an, en dehors de la fosse.
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif complet, en bon état de fonctionnement, sans impact sur le milieu et sans risque apparent (pas de résurgence ou de rejet constaté).

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- fosse toutes eaux 3000 L + 2 tranchées d'épandages a faible profondeur

L'installation est conforme aux arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012.

Travaux à effectuer :

En cas de vente du bien immobilier, aucun travaux n'est nécessaire.

Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyprien le 15/04/2021
B. VILAYECK

Fait à Saint Cyprien le 15/04/2021.
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J.B LALUE



Fait à ST GERMAIN DE BELVES
Le 15-04-2021.
Le Maire

